



Est-ce le visage du Québec dans 10 ans? *

Le gouvernement belge a voté et adopté une loi qui permettra l'euthanasie des enfants gravement malades, et ce, sans limite d'âge.

Dites **NON** À L'EUTHANASIE
déguisée en "aide médicale à mourir"

Car les balises sont impossibles à contrôler.

Selon l'expérience belge, elles sont transgressées les unes après les autres.

Démasquons
la mort médicalement provoquée